



KAYSERSBERG

transparence

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Etre au service de tous

C'est avec beaucoup de fierté que la nouvelle équipe vous propose ce numéro de « TRANSPARENCE » pour vous présenter ce qui fait l'actualité municipale et l'activité des associations de Kaysersberg.

Sans vouloir revenir sur les dernières élections, je me permets au nom de tous les élus, d'adresser mes plus vifs remerciements à tous les habitants de Kaysersberg, pour leur participation particulièrement élevée (82% de votants) à ce scrutin.

Aujourd'hui, après trois mois de fonctionnement, je peux vous certifier que les 23 élus de l'équipe donnent le meilleur d'eux-mêmes, pour **améliorer la qualité de vie** des kaysersbergeoises et des kaysersbergeois.

Vous nous avez élus pour **travailler pour le bien de tous**, et nous nous engageons à le faire en toute transparence, avec beaucoup de disponibilité et d'écoute (ce qui ne veut pas dire que nous vous donnerons toujours raison).

Savoir dire NON

NON, un tout petit mot de trois lettres, une seule voyelle, un rond coincé, comme prisonnier entre deux consonnes qui l'empêchent de s'échapper.

NON, un mot humble, court, très simple, et pourtant s'il est un mot qu'on évite, un mot qui fait peur, un mot presque banni du langage des élus, c'est bien celui-là !!!

Même s'il parait facile et évident de dire NON aux demandes injustifiées, NON aux propositions douteuses ou malhonnêtes, NON à l'Etat qui abuse, NON aux gaspillages, c'est souvent très difficile à faire lorsqu'il s'agit d'électeurs qui veulent tout et tout de suite, et encore plus compliqué à dire à des amis que l'on connaît, que l'on apprécie, et qui attendent de vous que vous leur disiez toujours OUI.

Pour notre part, nous continuerons à ne pas faire de promesses que nous savons ne pas pouvoir tenir, nous dirons les choses simplement, sans détours, même si la vérité est parfois dure à dire et si certains de nos choix doivent faire des mécontents. Etre au service de tous, c'est aussi parfois dire NON à l'égoïsme de quelques uns !

C'est le courage de dire NON quand il le faut, qui donne tout son sens au OUI.

Merci de votre confiance et bonnes vacances d'été.

Votre Maire,
Henri STOLL

Sommaire

Le mot du Maire	p. 1
La nouvelle Municipalité à votre service	p. 2
Informations diverses	p. 3
Le point sur les travaux	p. 4-5
Assainissement à Kaysersberg :	
les travaux de la décennie	p. 6
Finances communales	p. 7
La vie des associations	p. 8-9-10-11
Vie culturelle	p. 12
Histoire : Les Lampas	p. 13-14
La réduction du temps de travail	
gagne les services municipaux	p. 15
Devoirs du citoyen	p. 16



La nouvelle municipalité à votre service

Permanences

Henri STOLL	Maire	Samedi de 9 h à 11 h Lundi de 16 h à 18 h et sur rendez-vous
Claude MARCK	1er Adjoint chargé de l'urbanisme et des sites	Lundi de 14 h à 17 h et sur rendez-vous
Rodolphe HEYBERGER	2e Adjoint chargé de l'économie et du tourisme	Vendredi de 17 h à 18 h et sur rendez-vous
Françoise GRASS	3e Adjointe chargée des affaires sociales	Mercredi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
Dominique MISCHLER	4e Adjointe chargée des affaires culturelles et du sport	Mercredi de 8 h à 10 h et sur rendez-vous
Joseph BRAUN	5e Adjoint chargé des affaires rurales et forestières	Sur rendez-vous
Jean-Jacques RAUCH	6e Adjoint chargé des affaires financières et des marchés publics	Mardi de 16 h à 18 h et sur rendez-vous
Fabienne FRAMBOURG	Conseillère déléguée, vice-présidente du CCAS	
Nicole JUNG	Conseillère déléguée aux écoles, à la petite enfance et aux personnes âgées	
Michel FASSLER	Conseiller délégué aux sports	



Informations diverses

1. Priorité à droite...

Les travaux de l'entrée à la Porte Haute de la ville sont achevés. Ces nouveaux aménagements entraînent un changement dans le mode de circulation.

La rue du 18 décembre débouchant sur l'avenue Georges Ferrenbach, à l'angle de la médiathèque, **est prioritaire.**

Tout véhicule circulant sur l'avenue Ferrenbach et désirant entrer en ville devra céder la priorité à droite à celui venant de la rue du 18 décembre.

2. Accueil de stagiaires de Lambaréné

Dans le cadre du jumelage Kaysersberg-Lambaréné et en collaboration avec le comité de soutien Alsace-Lambaréné, la ville accueillera cet été, 2 personnes qui suivront un stage dans les services administratifs de la mairie.

Mme Henriette DIBOUMBA, 1^{re} Adjointe au Maire, se familiarisera avec l'état civil et les affaires sociales tandis que Mme Irène IWANGOU, 4^e Adjointe au Maire, s'intéressera à la jeunesse et aux sports.

3. Après la tempête...

La tempête du 26.12.99 avait occasionné d'importants dégâts en forêt estimés à près de 8000 m³. Les efforts de l'O. N. F. et de la Municipalité ont per-

mis de vendre près de 4700 m³ de bois façonnés et 1200 m³ aux entreprises et aux particuliers.

En comptant le bois déjà façonné mais non réceptionné, ce sont près de 80% des volumes qui ont pu être cédés en l'espace d'une année et demie.

4. Pour votre bien être Bancs et poubelles

Le Club Vosgien entretient les bancs installés dans la forêt communale (Merci à ces bénévoles).

Les services municipaux s'occupent eux des mobiliers situés dans le seul périmètre urbain de la ville pour votre bien être et celui de nos visiteurs.

Actuellement ce sont 141 bancs et 95 poubelles qui ont été installés en ville.

Merci de respecter ce mobilier urbain.

5. Que de cartes...

La réputation touristique de Kaysersberg n'est plus à faire et l'envoi des cartes postales illustre parfaitement l'engouement des visiteurs pour notre cité.

Rappelons simplement qu'en l'espace de 10 ans, de 1990 à 2000, 208 modèles de cartes postales ont été édités. Pour cette année 2001, 25 nouveaux modèles de cartes ont été mis sur le marché.



Actualités

LE POINT SUR... LES TRAVAUX

1. Porte haute

Même concepteur, même esprit, même objectif que pour la Porte basse qui a trouvé une « grande sœur » à l'extrémité ouest de la ville.

Des travaux conséquents, délicats mais qui sont à la hauteur de ce qu'on attendait. L'objectif principal était de faire ralentir les véhicules qui arrivent parfois vite (trop vite) de l'avenue Ferrenbach et s'engouffrent dans la ville.

Avec le sens unique de circulation, il n'était plus nécessaire de conserver une chaussée large. D'où rétrécissement de la voie roulante, augmentation de la surface des trottoirs, création de parterres végétalisés, blocs en grès pour guider le flux automobile et créer un « effet couloir » source de ralentissement.



Les travaux furent un peu long, j'en conviens (l'entreprise manquait de bras), les difficultés nombreuses (mais la circulation n'a pas été interrompue).

Nous pouvons maintenant admirer une entrée de ville fonctionnelle, agréable, parfaitement intégrée dans le site. Outre l'aspect décoratif, les auges en pierre empêchent aussi le stationnement sur le square Schweitzer.

Souvenez-vous, combien de voitures se garaient pendant les travaux devant le buste du grand docteur ? En cas de manifestations importantes, ces auges peuvent être déplacées et permettre la création d'un espace considérable.

Merci à nos services techniques et espaces verts qui se sont impliqués dans ce chantier, tant pour le réaliser que pour le décorer.

Un merci bien chaleureux à Monsieur et Madame Georges Thill qui ont offert à la ville la magnifique pierre de pressoir, preuve (ancienne) de l'activité viticole de Kaysersberg.

Coût des travaux : 755.000 frs TTC.

2. Tennis Club

Plus de chauffage, plus de douches, plus de toilettes, un pan de mur pourri... L'ancien Club House du Tennis Club de Kaysersberg avait vraiment mauvaise mine.

En concertation avec les membres du comité, la municipalité a décidé de mettre en œuvre la rénovation de ce petit bâtiment.



D'une surface de 51 m², auvent compris, (un tiers en plus par rapport à l'ancien) le Club House est doté de douches, de wc pour personnes à mobilité réduite, d'une salle de réunions, d'un petit coin bar, d'un espace rangement.

Le gros œuvre est réalisé essentiellement en bois.

La démolition de l'ancienne structure a été assurée par les membres du club. Malgré un retard de quelques semaines, ce Club House sera opérationnel cet automne.

Souhaitons pleine réussite au Tennis Club de Kaysersberg dans ses nouveaux locaux.

Coût total des travaux : 580.000 frs TTC.

3. Nouvelles rues

Le chemin du Geisbourg, derrière l'ancienne cave du domaine a vécu. Afin de permettre un accès aisé et sécurisé aux nouvelles constructions qui sortent de terre, des travaux importants ont été réalisés : enrochement, assainissement, éclairage public...



Dans sa séance du 28 mai 2001, le conseil municipal a décidé de « baptiser » cette nouvelle voie « Rue du Schossrain».

Coût des travaux : 1.900.000 frs dont 500.000 frs pris en charge par l'agence immobilière Bartholdi et 400.000 frs de subvention départementale.

Le chemin du Butzenthal, lui, gardera sa dénomination même si les travaux entrepris lui ont donné une nouvelle physionomie. Plus rien à voir avec l'ancienne voie d'accès ravinée et humide. C'est une véritable chaussée qui mène maintenant au groupe de maisons construites dans ce secteur. Il a fallu de la patience aux riverains, c'est vrai, mais nous ne voulions pas entreprendre un tel chantier avant que toutes les constructions soient terminées pour éviter les dégradations éventuelles de la toute nouvelle chaussée.

**Coût des travaux : 390.000 frs TTC
(subvention départementale : 87.000 frs).**

4. Assainissement de la cité de l'Europe à Alspach

Qui l'eût cru? Les eaux usées de ce groupe d'appartements se déversaient directement dans la Weiss. Ce sont les poissons qui étaient heureux !!!

La municipalité, soucieuse de supprimer de tels foyers de pollution (il y en a encore) s'est rapprochée de l'entreprise Kaysersberg Packaging alors propriétaire de ce bâtiment.

Un accord était intervenu : la ville prenait en charge les travaux d'assainissement et Kaysersberg Packaging déplaçait un câble électrique dans la zone artisanale.

Le dossier a évolué depuis. Dans le cadre des travaux pluriannuels d'assainissement, c'est par le biais de la Communauté des Communes qu'ont été réalisés les travaux. Les eaux usées se déversent maintenant dans le réseau de la ville.

Le bâtiment a aussi changé de propriétaire. La société immobilière Girardin, s'est portée acquéreur. Elle est en train de redonner une nouvelle jeunesse à cet édifice... qui en avait bien besoin. Pour information, les teintes choisies seront semblables à celles que l'on peut encore deviner sur la façade.

5. Entretien des bords de la Weiss

Cette année, la Ville a chargé M. Patrick Unterstock de Mutterholtz de réaliser des travaux d'entretien des abords de la rivière, taille et élagage paysager des arbres et arbustes. Cette opération a permis de remettre en valeur les bords du cours d'eau ainsi que certaines façades pittoresques.





Projets

ASSAINISSEMENT A KAYSERSBERG : LES TRAVAUX DE LA DECENNIE !

Dans le cadre de la loi sur l'eau, il nous est imposé de mettre notre système d'évacuation des eaux usées et pluviales, ainsi que le traitement des eaux usées (station d'épuration) aux normes.

En clair, de quoi parle-t-on ?

- de notre station d'épuration, un peu « vieillot », qui fonctionne mal et ne suffit plus à traiter correctement nos eaux usées,
- de conduites d'évacuation insuffisantes et surtout sous-dimensionnées (sait-on, par exemple, que des tuyaux de diamètre 400 et 500 mm collectent les égouts à Alspach et que tout est récupéré allée Stoecklin, dans un tuyau de 300 mm),
- de rejets indésirables qui sont directement déversés dans la Weiss (sans aucun traitement),
- d'une quantité inadmissible d'eaux claires (eau de pluie, eau de source) qui est amenée à la station d'épuration... alors qu'aucun traitement n'est nécessaire,

Bien sûr, nous ne sommes pas les seuls à connaître les mêmes désagréments. Les autres villes et villages de la vallée subissent aussi ces nuisances. C'est pourquoi, la Communauté des Communes pilotera ces vastes aménagements dans le cadre du contrat d'objectif défini.

Les travaux envisagés sont obligatoires pour bénéficier des aides de l'Agence de Bassin Rhin Meuse. Pour Kayserberg même, ces travaux seront énormes et s'échelonnent sur 2 ou 3 ans.

A titre indicatif, et sans entrer dans les détails, voici la liste des principaux chantiers qui seront mis en œuvre (ou déjà réalisés).

- Remplacement d'un siphon sous la Weiss (au niveau du pont qui mène au collège) et élimination des eaux claires rue du collège (cette dernière partie est réalisée),
- Traiter les rejets directs dans la Weiss à plusieurs endroits de la ville (comment a-t-on osé faire cela ?),
- Dédoublage des conduites d'eaux usées, avenue Ferrenbach et rue basse du rempart (où il faudra creuser à plus de 3 m de profondeur) car les canalisations sont trop petites (300 mm),
- Mise en conformité des déversoirs d'orages, il y en a 12 ! (ouvrages enterrés, destinés à réguler l'évacuation de l'eau en cas de fortes pluies). Chaque déversoir coûte entre 200.000 et 300.000 frs, suivant sa capacité !
- Création de bassins de dépollution, place Gouraud, près de l'hôtel des remparts, allée Stoecklin.

Des travaux considérables, des coûts importants (entre 11 et 12 millions de francs, subventionnés en grande partie) avec « au bout du tunnel », un héritage « propre » que nous léguerons à nos jeunes générations.

Claude MARCK

Directeur de la publication : Henri STOLL
Rédaction : Claude MARCK - Jean-Jacques RAUCH
Francis LICHTLÉ - Patrice MONTINARI
Imprimerie PRINTEK - 68240 Kayserberg
Photos : Francis LICHTLÉ
Dessins : Georges RIXENS
Dépôt légal : 3e trimestre 2001



Finances communales

BUDGET : histoire de dépenses, de recettes et d'équilibre

Vouloir analyser en quelques lignes les finances de votre Ville relève de l'utopie. La diversité du flux des dépenses, du flux des recettes ainsi que de l'instabilité des événements ont de quoi décourager l'entreprise. Une tempête vous réduira les recettes forestières tandis qu'un été ensoleillé vous augmentera celles du camping. Un camion qui rend l'âme ou une chaussée qui se déforme feront éclater les prévisions budgétaires. Pourtant l'équipe financière de la Ville, par le sérieux de son travail et son professionnalisme, arrive à trouver l'équilibre budgétaire annuel.

Chaque jour, chacun d'entre nous utilise un très grand nombre de biens et de services publics pour se déplacer (routes, rues, chemins), pour se divertir ou simplement pour jouir de la vie. Nous ne prenons jamais la peine de songer combien de dizaines et de dizaines de personnes ont participé d'une manière ou d'une autre à la mise en œuvre de ces biens et de ces services. Malheureusement ces biens et ces services ont un coût qui se nomme fiscalité.

Alors ne nous cachons pas la face et parlons franchement de cette fiscalité. C'est à contre cœur que nous avons augmenté cette année les taux d'imposition de 10 % dans votre Ville mais la réalité économique avec l'évolution du coût de la vie nous ont forcé, après 9 ans de stabilité, à agir dans ce sens. C'est avec toute notre conscience (les élus payent également des impôts) que nous avons pris cette décision afin de garantir votre avenir. Et pourtant savez-vous que la Ville de Kayersberg, malgré cette augmentation, applique un des taux les plus bas de notre Communauté de Communes ? (voir tableau ci dessous).

Jean-Jacques RAUCH

Remarque :
les 2 taxes touchant l'ensemble des habitants sont les moins élevées des 10 villes de la Communauté de Communes et parmi les plus faibles du département.

VILLE	Taxe d'habitation	Taxe foncières sur bâties	Taxes foncières sur non bâties (Ter. Agricoles)	Taxes professionnelle
Le Bonhomme	6,24 %	9,24 %	31,60 %	13,90 %
Kayersberg	6,66 %	7,12 %	71,58 %	11,89 %
Sigolsheim	7,06 %	8,95 %	29,83 %	8,93 %
Labaroche	7,18 %	8,37 %	51,82 %	9,10 %
Fréland	7,72 %	8,05 %	76,03 %	11,50 %
Orbey	7,88 %	8,78 %	54,08 %	9,36 %
Ammerschwahr	8,79 %	8,92 %	41,76 %	9,92 %
Kientzheim	9,03 %	9,97 %	39,72 %	8,47 %
Katzenenthal	9,40 %	9,94 %	46,49 %	14,67 %
Lapoutroie	9,62 %	10,16 %	75,76 %	9,77 %



La vie des Associations

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE KAYSERSBERG ET ENVIRONS

Mercredi 27 juin s'est tenue, au Badhus, l'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Kayserberg et environs. Une assistance, hélas peu nombreuse, a assisté aux travaux.

Cette amicale n'est pas nouvelle. Elle a été créée en 1957 par Monsieur Doucet qui fut son premier président. M. André Stenger, dernier président a œuvré pendant 19 ans jusqu'en 1993 à la tête de cette amicale.

Depuis, elle était en sommeil, même si les collectes de sang avaient lieu régulièrement.

Depuis le 19 juin 2000, l'amicale a un nouveau comité qui se compose comme suit :

Président	Gérard BISSON
Vice-président	Claude MARCK
Secrétaire	Suzanne FLORENCE
Secrétaire adjoint	Alice JILLI
Trésorier	Fabien BERNHARD
Trésorier adjoint	Bernard FRAMBOURG

L'objectif de cette amicale est de faire connaître auprès de la population, le bien fondé du don du sang. Actuellement, à chaque collecte, plus de 50 dons sont récoltés. C'est bien, mais insuffisant !

Aussi, les membres du comité s'interrogent-ils sur des actions à promouvoir,

- auprès des jeunes des écoles, du collège, qui par leur biais, peuvent inciter les parents à donner du sang,
- pendant des manifestations à Kayserberg.

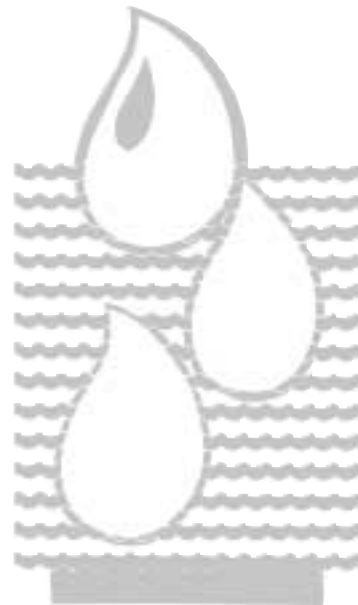
Des pistes ont été évoquées :

- informations relayées par les centres d'apprentissage de conduite automobile, dans le cadre de l'apprentissage du permis de conduire,

- partenariat avec les pompiers, la croix rouge qui effectuent déjà un travail remarquable pour sauver des vies humaines.

Quoi qu'il en soit, le don du sang est l'affaire de tous. Un jour ou l'autre chacun de nous peut avoir besoin, directement ou indirectement, de sang. Rejoignez-nous, votre soutien nous est précieux.

**Contacts: Gérard BISSON 06.86.79.80.31
Claude MARCK 03.89.78.22.10**



Prochaines collectes : 10 août 2001 de 16h30 à 19h30 à la médiathèque et 31 octobre 2001 de 16h30 à 19h30 au centre de secours des pompiers.



La vie des Associations

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE À 123 SOLEIL

En décembre 2000, Madame Sylvie HOOG, Présidente fondatrice de l'Accueil Périscolaire annonce son intention de participer aux élections municipales aux côtés de Henri STOLL. Comme convenu en cas d'élection, et afin de pouvoir se consacrer à ses nouvelles fonctions d'élue, elle présente sa démission au comité.

Lors de la réunion mensuelle du 5 juin, Mme Corinne PENIN, élue à l'unanimité, lui succède. Habitante de Kayzersberg depuis 1996, elle occupe un poste d'agent de comptabilité et est la maman d'Alexandre, 9 ans, scolarisé à l'école Geiler et inscrit à 123 soleil. La nouvelle présidente remercie les membres du bureau qui lui ont accordé leur confiance et assumera ses fonctions en respectant les valeurs de l'association. Le bien-être, le développement et la sécurité des enfants sont et resteront les éléments déterminants de toute décision.

Sylvie remercie toute l'équipe pour le travail accompli dans la convivialité et la bonne humeur. Elle souligne que la nouvelle présidente aura à gérer la délicate mise en place des 35 heures, les

demandes d'inscriptions supérieures au nombre de places disponibles... entre autres.

Un renouvellement partiel du comité est à envisager, avis aux parents intéressés !

Quelques chiffres :

Ouverture en septembre 1998.

Accueil des enfants de 3 ans (révolus et scolarisés) à 11 ans. Limités à 40 enfants.

Tous les jours de 12 à 14 heures et de 16 à 18h30. Mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Fermeture : samedi et dimanche, généralement la semaine entre Noël et Nouvel An ainsi que 3 semaines en août.

4 animatrices diplômées à temps plein. Mise à disposition par la ville de 2 personnes à temps partiel pour aide aux repas (livrés en liaison chaude par le restaurant la Cigogne).

Budget : 1,2 million de francs environ géré par des parents bénévoles.

LES 10 ANS DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

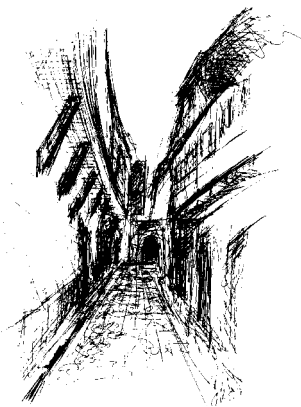
L'antenne locale de l'Université Populaire fête ses 10 ans. Son comité se compose de Mme Bernadette BRELLMANN, Mme Jacqueline DE PAUW, M. Jean DHUME, Mme Lucienne DREYER, M. Denis KOHLER, Mme Rési KRÄUTLE, M. Francis LICHTLE.

Les activités proposées par l'U.P. sont nombreuses et variées (langues étrangères, spiritualité et philosophie, peinture, histoire, yoga, cuisine, etc...).

Le nouveau programme pour la saison 2001/2002 vous parviendra dès le mois de septembre. Les inscriptions aux différentes activités se feront alors à la Médiathèque.

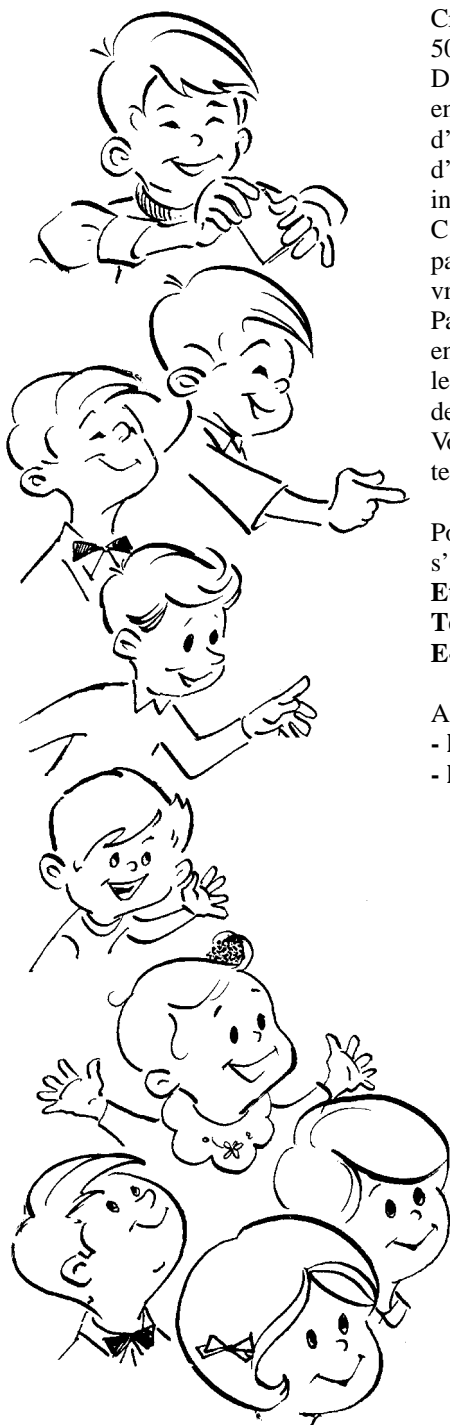
Contacts : Médiathèque

Mme Jacqueline DE PAUW
2, avenue Georges Ferrenbach
68240 KAYSERSBERG
Téléphone : 03 89 47 35 35
Télécopie : 03 89 47 33 68



La vie des Associations

L'ASSOCIATION FAMILIALE DE KAYSERSBERG



Créée en avril 1951, l'association familiale de Kaysersberg fêtera cet automne son 50^e anniversaire.

Depuis la dernière assemblée générale, Etienne Stein préside cette association, entouré d'une nouvelle équipe. L'objectif des membres du nouveau conseil d'administration est de continuer dans la voie tracée par leurs prédécesseurs et d'offrir aux enfants et aux adultes de Kaysersberg et des environs des activités intéressantes et surtout accessibles à tous.

C'est ainsi que le centre aéré toujours très attendu par les enfants comme par les parents fonctionne cette année du 9 au 27 juillet et qu'une vingtaine d'enfants suivront les cours de préparation à la rentrée du 20 au 25 août prochain.

Par ailleurs, la nouvelle équipe souhaite également apporter des idées nouvelles en proposant des activités innovantes tout en privilégiant les enfants et leur famille comme par exemple une sortie pique-nique ou un après-midi convivial autour des jeux de société.

Vous trouverez ci-joint le calendrier des activités proposées à la rentrée de septembre.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent s'adresser à l'un des membres du conseil d'administration ou au président

Etienne Stein au 4, Grand'rue des Prés

Tél. 03 89 78 28 28 - Fax 03 89 78 29 34

E-mail : af.kaysersberg@wanadoo.fr

A noter que les inscriptions aux diverses activités se feront à la médiathèque :

- le mardi 11 septembre de 17h00 à 19h00

- le mercredi 12 septembre de 14h00 à 18h00

Composition du conseil d'administration :

Etienne STEIN, président

Suzanne BENTZINGER, vice-présidente

Marguerite KNUCHEL, secrétaire

Michèle KAYSER, trésorière

Christine FÄSSLER, secrétaire adjointe

Brigitte ZAHNER-FLORENCE, trésorière adjointe

Administrateurs :

Christiane FRIES-THOMANN,

Christine MICLO,

Catherine LITHARD,

Maryvonne PIERREVELCIN,

Martine PRUD'HOMME,

André SICK.



La vie des Associations

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION FAMILIALE DE KAYSERSBERG - ANNÉE SCOLAIRE 2001/2002

Art Plastique - Adulte

A la Maison Culturelle
Mme Annick BURRUS
Lundi de 13h45 à 15h45
Prix : 700 F/trimestre + Cot. AF

Art Plastique - Adulte

A la Maison Culturelle
Mme Annick BURRUS
Mardi de 20h00 à 22h00
Prix : 700 F/trimestre + Cot. AF

Art Plastique - Enfants de 7 à 10 ans

A la Maison Culturelle
Mme Annick BURRUS
Mardi de 16h30 à 18h00
Prix : 330 F/trimestre + Cot. AF

Art Plastique - Enfants à partir de 11 ans

A la Maison Culturelle
Mme Annick BURRUS
2 sessions de 10 cours
Mercredi de 9h30 à 11h00
Prix : 450 F la session + Cot. AF

Art Floral

A la Maison Culturelle
1 séance par trimestre
(Voir dates et heures dans la presse locale)
« Aux Fleurs de France »
Prix : 150 F (tout compris)

Peinture verre et peinture vitrail sur soie

Mme Marie-Reine ENGLER
1 session de 8 cours
pour adultes
Mercredi de 20h00 à 22h00
A partir du mercredi 16 janvier 2002
Prix : 350 F (Matériel compris) + Cot AF

Peinture verre et peinture vitrail sur soie

Mme Marie-Reine ENGLER
1 session de 8 cours
pour enfants de 8 à 12 ans
Mardi de 17h00 à 19h00
A partir du 15 janvier 2002
Prix : 300 F (Matériel compris) + Cot AF

Eveil à la danse - Enfants à partir de 4 ans

A l'école primaire Jean Geiler
Mme Caroline FREYBURGER
Mardi de 16h30 à 17h30
Prix : 200 F/trimestre + Cot AF

Danse classique - Enfants à partir de 6 ans

A l'école primaire Jean Geiler
Mme Caroline FREYBURGER
Mardi de 17h30 à 18h30
Prix : 200 F/trimestre + Cot AF

Danse de salon pour adultes

Précision à la rentrée dans la presse locale

Gymnastique - Enfants de 5 à 7 ans

A l'école primaire Jean Geiler
Mme Dominique CLOQUEMIN
Mercredi de 14h30 à 15h30
Prix : 200F/trimestre + Cot AF

Gymnastique - Enfants de 7 à 12 ans

Mme Dominique CLOQUEMIN
Mardi de 19h00 à 20h00 au COSEC
Prix : 200F/trimestre + Cot AF

Gymnastique - Ados à partir de 13 ans

Mme Christine WALTER
Vendredi de 18h00 à 19h00 au COSEC
Prix : 200F/trimestre + Cot AF

Gymnastique - Séniors

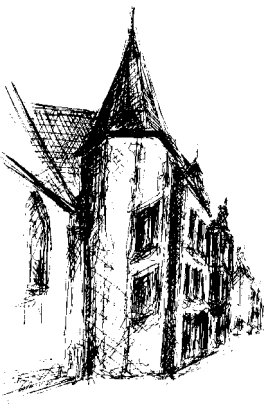
Mme Dominique CLOQUEMIN
Mardi de 8h45 à 9h45 au Dojo
Prix : 200F/trimestre + Cot AF

Gymnastique - Adultes

Mme Dominique CLOQUEMIN
Mardi de 9h45 à 10h45 au Dojo
Prix : 200F/trimestre + Cot AF

Gymnastique Dynamique - Adultes

A l'école primaire Jean Geiler
Mme Vladimira GOSSET
Lundi de 20h00 à 21h30
Prix : 200F/trimestre + Cot AF + licence GV



Vie culturelle

« Contes et légendes » DE LA VALLÉE DE KAYSERSBERG

Renseignements pratiques

Dates : du 26 au 29 juillet 2001
Le 26 juillet 2001 générale

Horaires : 21h30 - 23h

Lieu : Place de l'ancienne caserne des Pompiers
(rue du 18 Décembre) 68240 KAYSERSBERG

Tarifs : 70€ plein tarif au gîte
60€ tarif réduit si réservation avant le 16 juillet
auprès des Offices de Tourisme de Kaysersberg
et d'Orbey)
50€ tarif réduit étudiant
(sur présentation de la carte)

Réservations : Office de Tourisme de Kaysersberg
03 89 78 22 78
Office de Tourisme d'Orbey
03 89 71 30 11

Parkings : Porte basse du rempart
Vieille ville (Eisenbad)

Contacts presse : Mairie de Kaysersberg
Service Culture
Sophie BRONNER
03 89 78 10 76
(Possibilité de filmer le jour de la générale)



Contes, mythes et légendes sont autant de clés pour tenter de déchiffrer le mystère qui entoure l'enfance de nos sociétés. Il n'est donc pas étonnant qu'ils occupent une telle place dans notre patrimoine littéraire, là où poésie et histoire se confondent, où forêts, roches et lacs se peuplent de créatures généreuses ou malfaisantes. Mais, ce que la recherche contemporaine nous fait découvrir c'est la valeur éducative des contes et la place

qu'ils occupent dans le cheminement de l'enfance. Ils restent également pour les adultes des moments de plaisir partagés.

Ouvrons donc le rideau sur les contes et légendes de la vallée de Kaysersberg, recueillis par Francis Lichtlé, archiviste de la ville de Kaysersberg, mis en texte théâtral par Denis Verlé, auteur-scénariste et en scène par Sophie Thomann.

LES ANIMATIONS DE NOS SOCIÉTÉS

2 août : Concert par le Bishop Bell School/ Eastbourne Parish Church Choir organisé à l'église par l'association des Amis des orgues.

5 août : Fête montagnarde au chalet Weibel organisée par le Club Vosgien.

11 au 15 août : Fête des pompiers organisée par l'amicale des sapeurs pompiers sur la place de l'ancienne caserne.

8 au 30 septembre : « Croisements » exposition Art Papier (Laurent Guenat) organisée par la Municipalité et les Amis d'Alspach.

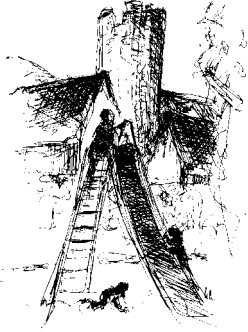
15-16 septembre : Journées du patrimoine organisées par

la société d'histoire (visite des salles de l'hôtel de ville) et de l'église conventuelle d'Alspach (les Amis d'Alspach).

21 septembre : Concert de l'ensemble Sarband : chants mystiques des femmes du Moyen Age à l'église, organisée par la Municipalité et la Route Romane d'Alsace.

16 novembre au 7 décembre : Exposition « Histoire de l'église » organisée par les Archives Municipales et la société d'histoire à la médiathèque.

30 novembre au 23 décembre : Préludes de Noël à Kaysersberg. Marché de Noël organisé par l'association Noël à Kaysersberg.



Histoire

Les LAMPAS

Une famille de notables à Kaysersberg aux 18e et 19e s.

Officier au service de la France

La famille Lampas était originaire d'Anvers en Belgique. Emmanuel Lampas fut baptisé dans la paroisse Notre Dame, le 1.01.1699, fils de Jude et de Adelijde Dielters. A l'âge de 20 ans, il entra au service du roi de France en s'engageant en juin 1720 au régiment Dragons-Orléans. Promu maréchal des logis en 1734, il fut nommé lieutenant en novembre 1741 et décoré de l'ordre de St Louis. Il épousa à Kaysersberg, le 30.09.1736, Marie Antoinette Gondart (1705-1762), fille de Jean Jacques, marchand au Fort Mortier (Vogelsheim) venu s'établir à Kaysersberg et devenu Stettmeister. Lors d'une cure à Plombières, Emmanuel Lampas fut victime d'une crise d'apoplexie et succomba le 13.08.1758.

Stettmeister à Kaysersberg

Son fils François Pierre naquit à Kaysersberg le 26.10.1742. Il suivit la voie paternelle en devenant officier dans l'armée française et chevalier de St Louis. Il épousa en 1^{ères} noces, le 12.01.1761, Anne Marie Noess. Mais leur hymen fut de courte durée, l'épouse décéda au cours de la même année. Il se remaria en juillet 1763 à Thérèse Peyerimhoff, sœur de Jean Népomucène Peyerimhoff, greffier syndic (secrétaire de mairie) et futur Stettmeister. La cérémonie se déroula à Wolfgantzen et fut célébrée par Jacques Gondart, curé du lieu et oncle de la mariée. Le contrat de mariage avait été rédigé le 18 juillet. François Pierre versait à sa future épouse une « Morgengabe » (don du mari à son épouse) de 2400 livres. Jean Baptiste Peyerimhoff, père de Thérèse, s'engageait à entretenir le jeune couple durant 2 ans. Marie Anne Ortscheid, tante de Thérèse, offrit 1000 livres. Le couple résida dans une maison de la Teuschhausgasse (rue de la commanderie).

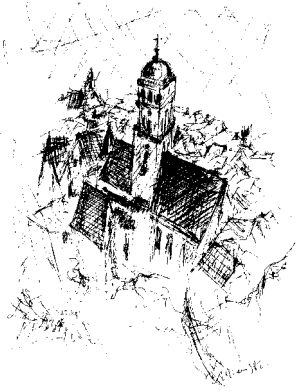
En s'installant à Kaysersberg, François Pierre Lampas allait faire carrière au sein du magistrat. Elu au conseil en 1772, il fut nommé Stettmeister en 1774, en remplacement de Louis Hirsinger, décédé, rejoignant ainsi au sein du conseil, son oncle Pierre Antoine Gondart et son beau frère Jean Népomucène Peyerimhoff.

Le drame

Malheureusement, l'état de santé de François Pierre allait se dégrader. Le 23.10.1784, la séparation volontaire entre les époux fut prononcée. Ses « dérangements ainsi que ses fréquents accès de délire hypocontrique » aboutirent au drame. Le 9.02.1789, se trouvant seul dans son bureau, il se saisit de son pistolet et se tira une balle dans la tempe. La mort fut instantanée. Le médecin Meyer et le chirurgien Gsell se rendirent sur les lieux et examinèrent le cadavre. Leur rapport mentionna « La balle a traversé la tête. L'état pulmonique, l'état incurable et désespérant lui a causé le dernier degré de mélancolie dans laquelle il s'est donné la mort. Ses poumons contenaient quantité de duretés schyreuses ». Le Stettmeister fut inhumé le 11 février. Dans la séance du conseil du 13, le greffier nota que François Pierre Lampas « a été enterré avec les honneurs dus à son rang, sonnerie de toutes les cloches à chaque angélus, les jours qui ont précédé l'enterrement ». François Joseph Kohlmann fut nommé tuteur du fils Pierre Antoine. Son épouse Thérèse décéda le 5.04.1798.

Officier et secrétaire de mairie

François Pierre Lampas eut 2 fils : Jean Martin (1764-1765) et Pierre Antoine. Ce dernier naquit à Kaysersberg le 22.03.1766 et allait suivre la carrière militaire de ses aïeux.



Histoire

Les LAMPAS (suite)

Plusieurs plaintes relèvent une jeunesse turbulente, délurée et une « vie fougueuse et libertine ». Finalement, suite au courrier de son maître M. Rieff, greffier de la préfecture de Haguenau, son père se décida à le faire incarcérer le 30.10.1784, à la maison de correction de Strasbourg « jusqu'à ce qu'on ait lieu d'en espérer une meilleure conduite ». Le 17.05.1785, le magistrat de Kaysersberg ordonna sa libération. Le 16.05.1786, il s'engagea comme hussard au régiment de Chamborant « taille 5 pieds 6 pouces (près de 1,80 m) visage rond, cheveux roux, front dégarni, bouche médiocre, lèvres épaisses ». Sous la Révolution, sa mère fut sans nouvelles. En 1793, elle déclara à la municipalité « qu'il s'était engagé il y a 8 ans au régiment de hussards Chamborant, puis servit aux armées de la république avec Dumouriez. N'a plus de nouvelles depuis longtemps ». Entre temps, Pierre Antoine Lampas quitta le pays et suivit l'armée de Condé où il fut affecté comme lieutenant au régiment Dauphin-Cavalerie. Déclaré émigré, ses biens furent inventoriés le 14.08.1794.

De retour au pays, le lieutenant condéen épousa le 25.04.1798, Marie Barbe Kohlmann. Le conseil le nomma secrétaire de mairie vers 1806-1808. Il vécut de ses quelques terres. Il semble que Lampas ne touchait aucune pension militaire. Le 9.04.1817, le gouvernement lui accorda la croix de chevalier de St Louis. La distinction lui fut officiellement remise le 8 mai par François Antoine de Binniger,

capitaine suisse. C'est au titre de chevalier de St Louis que Lampas perçut plusieurs mandats de secours. Vers 1815-1820, nous le retrouvons assurant les fonctions de greffier de la justice de paix du canton. Lors de l'établissement du cadastre en 1827-1828, Pierre Antoine Lampas possédait 25 ares de pré, 4,75 ares de jardin, 4,50 ares de terres labourables, 27,15 ares de châtaigniers et 14,55 ares de vignes. En 1836, il fit la demande pour être admis à l'hôtel des Invalides. Mais sa requête resta lettre morte. Nous ignorons la date et le lieu de son décès. Son épouse décéda à Kaysersberg le 20.03.1834.

Parmi ses 7 enfants dont 2 décédèrent en bas âge, mentionnons Pierre Antoine Joseph Marie né en 1799. Il servit comme cuirassier au régiment du Dauphin et se noya dans la Moselle à Golbey (Vosges) en 1822. Emmanuel naquit en 1811 et servit au 3^e régiment de hussards vers 1834-1835. Louis Antoine Laurent né en 1814 devint vigneron et décéda à Kaysersberg en 1836. A sa mort, ses biens revinrent à sa sœur Marie Barbe Ursule. Exerçant la profession de couturière, elle vendit peu de temps après l'ensemble des biens et quitta définitivement la ville.

Ainsi s'achevait à Kaysersberg, l'histoire d'une famille qui 100 ans auparavant était promise à un bel avenir.

Francis LICHTLE

Acte de décès
de Pierre LAMPAS
en 1789

annodm mltiesimo Septingentesimo octogesimo nono die nono februarii
obit dñs franciscus pater Lampas maritus dñe Barbae pignim 70^{et}
conne pñatis civitatis etatis sue quadraginta sex annorum et die undeci-
mo hujusdem sepultus in cimiterio propriis testibus infra scriptis
J. f. f. wall
Adam



Communication

LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL GAGNE LES SERVICES MUNICIPAUX

La loi d'orientation du 13 juin 1998 portant incitation à la réduction du temps de travail a ouvert la voie d'un nouveau progrès social sur laquelle ont souhaité s'engager les élus de KAYSERSBERG.

C'est l'occasion de réorganiser le travail, de le faire mieux, avec plus de temps pour se former. Les différentes spécificités de travail ont mené notre réflexion pour satisfaire le plus grand nombre d'agent, si ce n'est tous les agents, en occultant l'idée d'un cumul de jours annuellement récupérables qui ne correspondrait en rien à l'amélioration régulière des conditions de travail.

Dans cet esprit un dialogue constructif s'est établi entre les personnels municipaux et les représentants de la collectivité, en tenant compte de la spécificité des Collectivités Territoriales.

La réduction du temps de travail de 39 h à 35 h tendra vers les objectifs suivants :

- Améliorer le service public
- Faire évoluer les conditions de travail vers la qualité de vie pour les salariés
- Résorber l'emploi précaire
- Remplacer des agents publics partant à la retraite
- Créer les emplois indispensables pour cette amélioration

La création d'emplois et la résorption de la précarité

La Ville de KAYSERSBERG contribuera à la politique de créations d'emplois et à la résorption de la précarité dans le cadre du présent accord sur

l'amélioration du service public et la réduction du temps de travail à 35 heures hebdomadaires.

La mise en œuvre du plan s'effectue sur la base d'une réflexion sur l'analyse précise des besoins qui pourra résulter d'une part, de la nécessité de respecter les normes réglementaires de fonctionnement des services d'accueil et d'autre part, de l'analyse des besoins des services municipaux.

Réduction du temps de travail

La réduction de temps de travail hebdomadaire s'effectuera sur la base de 39 h 00 à 35 h 00 et s'appliquera à tous les agents de la Mairie.

L'amélioration du service public

L'amélioration du service public reste la priorité fondamentale. Dans le cadre de l'application progressive de l'accord la municipalité propose toute modalité d'organisation qui répondra au mieux à la demande sociale et aux besoins des services.

Ainsi, les horaires d'ouverture des services Accueil-Etat-Civil seront les suivants :

Lundi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h
Mardi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h
Mercredi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h
Jeudi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h
Vendredi : 8 h - 12 h et 13 h - 18 h

Patrice MONTINARI



Devoirs du citoyen

1. Déchets verts

En cette période estivale, nous vous rappelons que l'incinération des branches et autres déchets verts a été réglementée par arrêté préfectoral le 14.02.1997.

Il convient de :

- respecter une distance minimale de 50 m par rapport au voisin,
- veiller à l'extinction des feux après 16 heures.

En fait, on ne brûle que des végétaux bien secs, qui se consomment rapidement en minimisant les dégagements de fumée. Une marque de politesse voudrait également que l'on prévienne son voisin.

Pour éviter tout contentieux, amenez vos déchets végétaux à la déchetterie.

2. Nuisances sonores

L'utilisation d'engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs dans les zones habitées est autorisée :

- les jours ouvrables de 7 heures à 21 heures,
- les samedis de 8 heures à 20 heures,
- les dimanches et jours fériés de 9 heures à 12 heures (tolérée).

Remarque : A 5 heures du matin il est de bon ton de rouler doucement en évitant les accélérations bruyantes.

Après 22 heures, vérifiez que votre musique ne dérange pas vos voisins et baissez le son !

3. Déchetterie

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de notre déchetterie :

- jeudi de 14 h à 18 h,
- vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h,
- samedi de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

Vous pouvez y déposer du verre, de la ferraille, des encombrants, des gravats, du papier et du carton, du bois, des appareils électroménagers, des végétaux, des déchets toxiques en quantité domestique ainsi que des piles usagées.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter à la rivière les résidus des tontes de gazon et tout autre déchet.

4. Balayage des trottoirs

Les riverains sont tenus de **balayer les trottoirs et caniveaux longeant leur propriété et d'effectuer le déneigement de ces trottoirs en hiver.**

Remarque : Avec les pluies de printemps et la chaleur du début d'été, les mauvaises herbes poussent vite, souvent à la jonction trottoir/macadam. Les services des espaces verts et du nettoyage de la voirie ne peuvent pas être partout à la fois. Un balayage régulier des trottoirs évite que ces herbes folles ne prennent racines le long de votre mur.

5. Crottes de chien

Les propriétaires de chiens sont priés de faire faire leurs besoins à leur animal préféré sur les grilles d'égout, ou mieux, d'utiliser les canisettes mises en place par les services techniques.

Même si cela porte chance, paraît-il, il est toujours désagréable de... mettre le pied dedans.

Alors, si votre compagnon s'oublie sur un trottoir, ramassez ce qu'il a oublié ! ! ! !



6. Stationnement

Nous rappelons que le stationnement en ville est limité à la durée des courses.

En aucun cas les voitures ne doivent encombrer les trottoirs (sauf marquage).

L'infraction est verbalisable à 260 F.

Stationner sur la chaussée permet de créer un obstacle supplémentaire et de faire diminuer la vitesse des véhicules.